



I TELE

I MATIN WEEK-END – Le 03/05/2008 – 08 :40 :54

AYMERIC CARON

Bernard Van CRAEYNEST, président de la CFE-CGC, nous a rejoints pour faire le point sur une semaine chargée pour les syndicats. Le rendez-vous du premier mai, évidemment, mais aussi les négociations en cours avec le gouvernement sur la réforme des retraites. Bernard Van CRAEYNEST, bonjour.

BERNARD VAN CRAEYNEST, PRESIDENT DE LA CFE-CGC

Bonjour.

AYMERIC CARON

Merci d'être avec nous. La CFE-CGC qui sera associée aux autres syndicats, le 22 mai, pour une grande journée d'action pour la défense de la retraite solidaire. On a le sentiment que la CFE-CGC se rapproche des autres syndicats tandis que certains d'entre eux, on va dire, deviennent plus conciliants, peut-être, négocient plus facilement qu'avant. La CFE-CGC donne le sentiment de durcir un peu le ton. C'est pourquoi ? C'est par souci de ne pas être marginalisé ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Non, non, non...

AYMERIC CARON

Ou c'est par conviction profonde, tout simplement ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Absolument. Sur le sujet des retraites, nous ne voulons absolument pas que ce rendez-vous 2008 soit escamoté. Ce qu'il avait plutôt tendance à être quand on regarde les deux séquences de concertation que nous avons eues fin mars et la semaine dernière, lundi dernier. Je crois que c'est un sujet majeur parce que on a bien vu, en 93, la réforme BALLADUR, le passage, notamment, des 10 aux 25 meilleures années prises en compte pour le calcul de la retraite, cela a eu des conséquences majeures sur l'évolution des pensions des retraités. Et, de la même manière, aujourd'hui, le gouvernement nous dit « Il y a trois leviers sur lesquels on peut agir, soit augmenter les cotisations – on ne veut pas alourdir les charges – soit augmenter la durée de cotisations, soit diminuer les pensions ». Ce qu'il ne dit pas, c'est que les pensions diminuent naturellement depuis 93. Ceci ayant été renforcé en 2001 avec le système qui consiste à revaloriser les pensions non plus sur les salaires mais sur les prix. Aujourd'hui, ce que nous souhaitons, c'est que nous ayons un débat clair et transparent qui nous permette, puisque le gouvernement nous dit lui-même qu'il veut que l'on se projette à horizon 2020, voire 2050, comment on va faire pour faire en sorte de ne pas diminuer les retraites sachant que, dans le même temps, il explique qu'il veut revaloriser les petites retraites et, notamment, le minimum vieillesse de 25 %.

AYMERIC CARON

Pour être clair, la CFE-CGC n'est pas contre la durée d'allongement de cotisation de 40 à 41 ans ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Non...

AYMERIC CARON

Contrairement à d'autres syndicats qui sont plus radicaux, vous dites « Sur le principe, pourquoi pas ? Mais ça ne nous suffit pas, on veut discuter d'autres points essentiels ». C'est ça ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Absolument et, en particulier, les recettes, le financement de l'ensemble des retraites et nous voulons également, si nous augmentons la durée de cotisation, faire en sorte qu'on travaille une bonne fois pour toutes sur l'emploi des seniors. Parce que, comme vous le savez, nous sommes...

AYMERIC CARON

Alors, ça a été annoncé comme une priorité par Xavier BERTRAND. Est-ce que vous avez le sentiment qu'il y a des choses concrètes qui sont en train d'être mises en place ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Eh bien, le problème, c'est que, cet emploi des seniors, nous avons travaillé dessus en 2005. Nous avons négocié entre partenaires sociaux. Ca avait été repris, en 2006, dans la loi et on a vu, depuis deux ans-deux ans et demi...

AYMERIC CARON

Il n'y a pas d'effet, pour l'instant.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Pas d'effet. Les entreprises n'ont pas joué le jeu. Il est vrai que les salariés ont aussi à prendre conscience que, indéniablement, les départs anticipés à 52-55-58 ans, c'est terminé. Mais nous voyons bien, alors que le gouvernement nous explique que, si on travaille plus longtemps, et même trois ans de plus que la durée exigible, pour bénéficier d'une surcote qu'il propose de passer de 3 à 5 %, eh bien ça va, évidemment, permettre de mettre du beurre dans les épinards, sauf que, travailler 44 ans, pour certains, ça va même conduire à aller au-delà de 65 ans. Donc, il faut véritablement qu'on ait une gestion des carrières, il faut véritablement que les entreprises respectent leur obligation légale d'adaptation des salariés tout au long de leur carrière, notamment par la formation professionnelle. Tous ces sujets, alors, le gouvernement nous dit, aujourd'hui, on a dix 18 mois pour trouver des solutions. Certes mais, encore une fois, ça fait deux ans et demi que on a vu que ça ne produisait pas beaucoup d'effet.

AYMERIC CARON

Pour l'emploi des seniors, qu'est-ce que vous préconisez de manière très concrète ? Qu'est-ce que vous allez proposer, vous, au ministre ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Eh bien, je crois qu'il faut...

AYMERIC CARON

Des sanctions contre les entreprises qui ne jouent pas le jeu ? Enfin, qu'est-ce que vous allez proposer ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Ca, c'est ce qui est prévu par le texte du gouvernement que nous avons découvert lundi dernier, à partir de 2010, mais, vous savez, le système, je dirais, bâton, nous en voyons les limites à partir du moment où il n'est pas clairement défini. C'est aussi ce que le gouvernement menace de faire vis-à-vis des entreprises qui ne joueraient pas le jeu concernant l'égalité professionnelle. Certes, c'est bien d'agiter le bâton mais nous préférons que nous définissions, en particulier, peut-être, le fait d'encourager les entreprises qui ont un comportement vertueux. Une entreprise qui est bien gérée est une entreprise qui a une pyramide des âges équilibrée et on ne voit pas pourquoi, à partir de 40-45-50 ans, on cesse de gérer les carrières, d'avoir des évolutions des rémunérations, d'avoir accès à la formation professionnelle et c'est véritablement là-dessus qu'il faut faire en sorte qu'on puisse bénéficier de l'expérience et des compétences des anciens.

AYMERIC CARON

Bernard Van CRAEYNEST, un mot sur le rapprochement envisagé entre la CFE-CGC et l'UNSA. Donc, vous confirmez que il y a bien des discussions...

BERNARD VAN CRAEYNEST

Absolument.

AYMERIC CARON

Qui ont lieu actuellement ? C'est un rapprochement qui peut étonner, a priori. Ce n'est pas un rapprochement naturel, on va dire, entre ces deux formations.

BERNARD VAN CRAEYNEST

C'est un rapprochement qui peut étonner mais qui est, en tous les cas, complémentaire. Nous avons pris acte du fait que les règles de la représentativité évoluaient et nous voulons faire en sorte que...

AYMERIC CARON

Un rapprochement obligé à cause, effectivement, du changement de règles.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Non, ce n'est pas un rapprochement obligé. Ce que nous voulons, si ce rapprochement se fait, c'est que ça soit véritablement construit pour que nous bâtissons une nouvelle organisation qui réponde aux enjeux du XXIème siècle. D'un côté, on se rend compte que le syndicalisme, malheureusement, a été véritablement frappé par une baisse sensible du nombre d'adhérents pour plusieurs raisons. D'une part, une trop grande politisation des organisations, d'autre part, la division. Eh bien, ce que nous voulons, c'est véritablement rassembler et nous ne discutons pas uniquement avec l'UNSA mais nous voulons véritablement bâtir une nouvelle force qui soit au plus près des salariés dans l'entreprise, avec des militants qui puissent, bien évidemment, être rattachés à une organisation qui ait des moyens, des capacités d'agir parce que, la modification essentielle des règles de la représentativité, à quoi cela va-t-il conduire ? Eh bien, tout simplement, éventuellement, à avoir des syndicalistes dans l'entreprise qui ne seront pas forcément en lien avec une organisation nationale. Or, on s'aperçoit que les sujets sont de plus en plus complexes, techniques, qu'on a besoin de formations, d'assistances juridiques. Et puis, il y a un grave problème dans l'évolution des règles de la représentativité, c'est que on assoit ces règles sur le critère d'audience et, comme par hasard, on ne fait rien pour faire en sorte que tous les salariés, dans toutes les entreprises, aient la possibilité de s'exprimer pour des représentants du personnel. Je vous rappelle que il y a moins d'un salarié sur deux, dans ce pays, qui a la possibilité de voter pour des représentants du personnel.

AYMERIC CARON

Ca fait partie aussi, officiellement en tout cas, des enjeux du gouvernement que d'encourager le syndicalisme mais vous semblez dire que...

BERNARD VAN CRAEYNEST

Oui, là aussi, ça fait, ça fait des années qu'on en parle mais nous ne voyons pas beaucoup de résultats concrets.

AYMERIC CARON

Et la CFE-CGC et l'UNSA pourraient donc se rapprocher concrètement dans combien de temps ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Probablement l'an prochain.

AYMERIC CARON

Merci beaucoup, Bernard Van CRAEYNEST...

BERNARD VAN CRAEYNEST

Merci à vous.

AYMERIC CARON

D'avoir été notre invité ce matin...

BERNARD VAN CRAEYNEST

Merci à vous. Bon week-end !

AYMERIC CARON

Très bonne journée ! 08:44:55. FIN'